

## OBTENIR SON PERMIS D'EXPLOITATION

### Objectifs

- Comprendre les enjeux de la réglementation et ses impacts en termes de responsabilité civile et pénale
- Connaitre les obligations de l'exploitant d'un débit de boissons : affichage, terrasses, vidéosurveillance
- Comprendre les enjeux de santé publique : alcool, tabac, stupéfiants

### Programme et compétences

**Présentation de la formation** (*loi sur l'égalité des chances de 2006, article L3332-4-1 du code de la santé publique*)

Le cadre législatif et réglementaire  
Les sources du droit français  
Police Administrative

#### Conditions d'ouverture d'un débit de boissons ou d'un restaurant

Classification des boissons et licences  
Démarches administratives  
Obligations d'exploitation

#### Obligations liées à l'établissement

Prévention et protection de la santé publique et de l'ordre public

#### Autres obligations

Sécurité Incendie dans les ERP  
Discrimination  
Redevances audiovisuelles

#### Règlementation locale spécifique

Horaires d'ouverture et de fermeture  
Règlement sanitaire départemental  
Arrêtés municipaux et préfectoraux spécifiques

#### Obligations sociales

Embauche et les différents types de contrat  
Durée de travail  
Affichages obligatoires  
Formation professionnelle  
Prévention des risques professionnels

### Contact et inscription : Laurie Tournayre

05 63 92 92 22 – [formation@cm-montauban.fr](mailto:formation@cm-montauban.fr)

#### Prérequis

Aucun

#### Public

Chef d'entreprise, conjoint collaborateur, salarié, porteur de projet ou demandeur d'emploi.

**Durée estimative** : 20 heures – 2,5 jours

**Dates et horaires** : Consulter la page de la formation sur notre site internet

**Lieu** : Formation proposée à distance. Formation accessible par la plateforme ZOOM.

**Tarif** : 400 € net de taxes (prise en charge possible)

#### Modalités pédagogiques

Formateur expert : juriste et manager ayant plus de 10 ans d'expérience  
Apport théorique, étude de cas concrets, mise en situation  
Support de formation partagé et commenté

#### Evaluation

Validation des acquis en amont et après la formation par le formateur (QCM)  
Enquête de satisfaction  
Attestation de suivi de formation

#### Modalités et délais d'accès

Inscription par tél., mail ou site internet. Jusqu'à la veille de la formation. Lien de connexion envoyé par le formateur (plateforme ZOOM)

#### Accessibilité

Conditions d'accès au public en situation de Handicap, contactez le référent Handicap au 05 63 09 09 58